



**REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DE
LA CONFÉRENCE
DU DÉSARMEMENT
À GENÈVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Intervention en séance plénière de la Conférence du désarmement de M. Yann HWANG
Ambassadeur, représentant permanent de la France**

Genève, 25 janvier 2022

Déclaration de la France en tant que coordinatrice du format P5

J'ai l'honneur de prononcer une déclaration au nom de la France en tant que coordinateur du format dit « P5 » qui réunit les 5 Etats dotés de l'arme nucléaire en vertu du Traité sur la non-prolifération (TNP) : la République populaire de Chine, les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, la Fédération de Russie, et mon propre pays la France, afin d'informer les Etats membres de la Conférence du désarmement sur l'état des travaux au sein du processus P5.

La France a eu l'honneur de coordonner le processus P5 au cours des dix-huit derniers mois, en préparation de la 10^{ème} Conférence d'examen du TNP. Nos cinq pays réaffirment leur soutien continu au TNP à travers ses trois piliers et à son universalisation. Nous sommes déterminés à contribuer au succès de cette échéance majeure, et réaffirmons l'autorité et la primauté du traité, comme pierre angulaire du régime international de non-prolifération et de désarmement et une composante essentielle de notre architecture internationale de sécurité depuis plus de cinquante ans.

A cet égard, nous regrettons le nouveau report de la Conférence d'examen lié à la situation sanitaire internationale et espérons qu'elle pourra se tenir dans les meilleurs délais et conditions. Nous restons déterminés à poursuivre nos efforts en vue de cette échéance, et à maintenir la dynamique positive engagée au cours des dernières semaines.

Les 2 et 3 décembre 2021, la France a organisé à Paris la Conférence du P5 au niveau des « principaux », qui a permis des échanges en profondeur sur les questions liées aux trois piliers et de poursuivre les travaux exposés dans la « feuille de route du P5 ». Certains livrables conjoints pour la Conférence d'examen du TNP ont été finalisés et sont désormais accessibles en ligne sur le site dédié de l'UNODA : le document de travail sur la réduction des risques stratégiques, la déclaration sur les usages pacifiques de l'énergie nucléaire, la 2^{ème} édition du glossaire sur les termes nucléaires. La Conférence de Paris nous a de surcroît offert une occasion de mener un dialogue fructueux avec le président désigné et le bureau du TNP ainsi qu'avec les

représentants des États non dotés d'armes nucléaires et de la société civile. Enfin, la Conférence de Paris a permis l'adoption d'un communiqué conjoint, pour la première fois depuis de nombreuses années.

Le 3 janvier 2022, les chefs d'Etat et de gouvernement de nos cinq pays ont publié une déclaration conjointe pour prévenir la guerre nucléaire et éviter les courses aux armements, dont je souhaiterais vous offrir la lecture :

« La République populaire de Chine, les Etats-Unis d'Amérique, la République française, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Fédération de Russie considèrent qu'il est de leur responsabilité première d'éviter une guerre entre États dotés d'armes nucléaires et de réduire les risques stratégiques.

Nous affirmons qu'une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée. Compte tenu des conséquences de grande ampleur qu'aurait l'emploi des armes nucléaires, nous affirmons également que celles-ci, tant qu'elles existent, doivent servir à des fins défensives, de dissuasion et de prévention de la guerre. Nous sommes fermement convaincus de la nécessité de prévenir la poursuite de la dissémination de ces armes.

Nous réaffirmons l'importance de traiter les menaces nucléaires et soulignons la nécessité de préserver et de respecter nos accords et engagements bilatéraux et multilatéraux en matière de non-prolifération, de désarmement et de maîtrise des armements. Nous demeurons déterminés à respecter nos obligations en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), notamment celle qui figure à l'article VI de « poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace ».

Chacun d'entre nous entend maintenir et renforcer encore ses mesures nationales destinées à empêcher l'utilisation non autorisée ou non intentionnelle d'armes nucléaires. Nos déclarations passées sur le déciblage, qui ont rappelé qu'aucune de nos armes nucléaires ne prenait pour cible l'un d'entre nous ou un quelconque autre État, demeurent valides.

Nous soulignons notre volonté de travailler avec tous les États pour mettre en place un environnement de sécurité permettant d'accomplir davantage de progrès en matière de désarmement, avec pour objectif ultime un monde exempt d'armes nucléaires avec une sécurité non diminuée pour tous. Nous entendons continuer à rechercher des approches diplomatiques bilatérales et multilatérales pour éviter les affrontements militaires, renforcer la stabilité et la prévisibilité, accroître la compréhension et la confiance mutuelles, et prévenir une course aux armements qui ne profiterait à personne et nous mettrait tous en danger. Nous sommes déterminés à poursuivre un dialogue constructif dans le respect et la reconnaissance mutuels de nos intérêts et préoccupations en matière de sécurité. ».

Je vous remercie, Monsieur le Président./.